

Conditions Générales de vente

Toute commande passée à LINDQVIST INTERNATIONAL implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente stipulées ci-dessous auxquelles aucune dérogation ne saurait être apportée sans accord écrit de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Sauf acceptation formelle, préalable et écrite de LINDQVIST INTERNATIONAL, aucun document et aucune condition particulière ne peuvent avoir pour effet de déroger aux Conditions Générales de Vente. En passant commande, l'Acheteur renonce donc, à défaut d'acceptation expresse de LINDQVIST INTERNATIONAL, à toute condition contraire même habituellement posée par lui (telle que, notamment, ses conditions générales d'achat), et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Descriptif :

Les photographies, dessins, textes et spécifications figurant dans les catalogues, notices, site internet ou tous documents de LINDQVIST INTERNATIONAL ne sont données qu'à titre indicatif et sans engagement de sa part. LINDQVIST INTERNATIONAL se réserve, le droit de les modifier selon les perfectionnements que LINDQVIST INTERNATIONAL ou ses fournisseurs et sous-traitants pourraient préconiser.

Les dessins, devis, tarifs et projets élaborés par les services de LINDQVIST INTERNATIONAL restent sa propriété et ne peuvent, en aucun cas, être communiqués à des tiers.

LINDQVIST INTERNATIONAL se réserve le droit de modifier les Conditions Générales de Vente à tout moment en respectant un préavis de trente (30) jours.

Usages :

Tous les équipements, marchandises, matériels, composants et produits fournis par LINDQVIST INTERNATIONAL (ci-après les "Produits") sont exclusivement destinés à des usages de laboratoire. LINDQVIST INTERNATIONAL décline toute responsabilité dans le cas où les Produits feraient l'objet d'une utilisation non-conforme.

Seuls les utilisateurs des produits sont responsables des manipulations effectuées à l'aide des équipements de LINDQVIST INTERNATIONAL. Ils devront, en particulier, veiller à ce que ces usages soient conformes aux prescriptions légales et réglementaires, notamment en ce qui concerne la sécurité du personnel et, en général, à toutes dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.

Prix (hors service après-vente) :

Les prix unitaires mentionnés dans les tarifs, devis et factures de LINDQVIST INTERNATIONAL, s'entendent en euros, sont hors taxes et doivent être augmentés de la TVA, des droits de douane et des frais d'assurance, ainsi que de tous autres droits, taxes ou autres prélèvements obligatoires, actuels ou à venir, qui restent en tout état de cause à la charge de l'Acheteur.

Une participation variable pour les frais de port et d'emballage est demandée pour toute commande.

Les emballages et transports spéciaux, selon les instructions de l'Acheteur, sont, pour tous types de commande et quel qu'en soit le montant, facturés en sus.

Acceptation de commande :

Toute commande n'engage LINDQVIST INTERNATIONAL qu'après confirmation expresse et écrite de sa part.

LINDQVIST INTERNATIONAL sera exonéré de son obligation de livrer et sa responsabilité ne pourra être recherchée pour tous faits trouvant son origine, directe ou indirecte, dans un cas de force majeure ou événements rendant difficile l'exécution de la commande tels que, sans que cette liste soit limitative, incendies, inondations, catastrophes naturelles, bris de machines, accidents, fait ou faute du prince, guerres, guerres civiles, troubles civils ou sociaux, grèves, départ ou arrêt de travail du professionnel chargé d'exécuter la commande, impossibilités d'être approvisionné en matières premières, pièces ou composants, augmentations brutales des coûts des matières premières utilisées, pénuries, ruptures de ses stocks (ci-après les "Cas de Force Majeure"), qui empêchent ou réduisent les fabrications ou les approvisionnements des Produits par LINDQVIST INTERNATIONAL.

LINDQVIST INTERNATIONAL prévient l'Acheteur ayant une commande de Produits en cours d'exécution de la survenance d'un Cas de Force Majeure.

Délais de livraison :

Les délais de livraison indiqués dans les devis, factures proforma, accusés de réception de LINDQVIST INTERNATIONAL, bien que déterminés aussi exactement que possible, sont indicatifs et ne constituent pas un engagement ferme de la part de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Un retard dans la livraison ne peut en aucun cas ni motiver l'annulation de la commande qui a été confiée à LINDQVIST INTERNATIONAL, sauf accord préalable et écrit de ce-dernier, ni donner lieu à dommages-intérêts ou toute autre indemnité.

Si l'Acheteur ne peut prendre livraison des marchandises à la date de mise à disposition, toutes mesures seront prises par LINDQVIST INTERNATIONAL pour stocker celles-ci dans les meilleures conditions. Les frais correspondants seront à la charge de l'Acheteur. Le stockage ne modifie pas la date à laquelle les marchandises sont réputées livrées (notamment, transfert des risques) et ne prolonge ni la garantie, ni les délais de paiement et, plus généralement, ne modifie aucune stipulation des Conditions Générales de Vente.

En cas de modification de la commande, dans les conditions de l'article "Acceptation de

commande" ci-dessus, les délais de livraison pourront être reportés à la discrétion de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Livraisons partielles :

Sauf mention particulière portée sur le bon de commande, LINDQVIST INTERNATIONAL peut procéder à l'expédition des articles disponibles dans ses magasins, les soldes des commandes faisant l'objet de livraisons partielles ultérieures.

Chaque livraison partielle sera facturée à l'Acheteur séparément et devra être payée à son échéance. La livraison des Produits sera considérée comme terminée lorsque l'ensemble des livraisons partielles auront été effectuées de manière à ce que l'intégralité des Produits commandés par l'Acheteur lui ait été livrée.

Tout retard dans l'exécution de livraisons partielles ne décharge pas l'Acheteur de son obligation d'accepter les livraisons restant à effectuer, LINDQVIST INTERNATIONAL n'encourant ni l'annulation de la commande, ni le paiement de dommages-intérêts ou de toute autre indemnité, et ce, conformément aux stipulations figurant à l'article « Délais de livraison » ci-dessus.

Le transfert des risques des Produits livrés se fera au fur et à mesure de la réalisation des livraisons partielles (et ce, conformément aux stipulations de l'article "Clause de réserve de propriété / Transfert des risques" ci-dessous).

Conditions de règlement :

Chaque livraison donnera lieu à une facture écrite qui sera nécessairement établie par LINDQVIST INTERNATIONAL et qui sera payable au siège social de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Le règlement de toute livraison partielle devient exigible à la date d'échéance portée sur la facture de chacune des livraisons partielles et non pas lors de la livraison du reliquat.

Les factures sont payables par les Acheteurs ayant ouvert un compte dans les livres de LINDQVIST INTERNATIONAL, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de livraison (même en cas de livraisons partielles), sauf accord différent porté sur le bon de commande.

En revanche, s'agissant de nouveaux clients, les factures sont payables intégralement au comptant au moment de la commande.

Les règlements sont en tout état de cause effectués par chèque, traite acceptée ou virement bancaire.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés pour quelque motif que ce soit. Tout montant non payé par l'Acquéreur à sa date d'échéance porte de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, par dérogation à l'article 1153 du Code civil, le paiement d'intérêts de retard, calculés au jour le jour, à un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, courant jusqu'au jour du complet paiement de la commande, et ce, sans préjudice des autres droits et recours de LINDQVIST INTERNATIONAL d'exiger de l'Acheteur le remboursement de tous frais réels ou surcoûts occasionnés par le recouvrement de sa créance, y compris les honoraires d'avocats.

LINDQVIST INTERNATIONAL se réserve en outre le droit d'exiger à tout moment, notamment en cas d'altération de la situation financière de l'Acheteur, des garanties de paiement et de bonne exécution des engagements de l'Acheteur, voire même le règlement intégral au comptant au moment de la commande.

Pour les besoins des présentes, l'Acheteur s'engage à en informer LINDQVIST INTERNATIONAL dans les 24 heures en cas de détérioration de son crédit, de cessation des paiements ou de redressement-liquidation judiciaire.

Le complet paiement du prix est réputé effectif et définitif lorsque LINDQVIST INTERNATIONAL aura reçu les chèques ou traites correspondants ou que ses comptes bancaires auront été crédités des montants correspondants.

A compter du 1/01/2013, tout professionnel en situation de retard de paiement sera redevable envers son créancier d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40,00 €. Lorsque ces frais seront supérieurs à 40 €, l'entreprise pourra demander au débiteur sur justifications, une indemnité complémentaire.

Expédition des Produits :

En l'absence d'instructions précises de l'Acheteur, LINDQVIST INTERNATIONAL choisit le mode d'acheminement des Produits qui lui paraît le plus approprié.

Conformément à l'article « Prix » ci-dessus, toute expédition expresse ou spéciale demandée par l'Acheteur sera facturée en sus.

Préalablement à l'expédition des Produits, l'Acheteur doit préciser à LINDQVIST INTERNATIONAL et au transporteur : le plan, les horaires et les conditions d'accès du site où les Produits doivent être livrés. Dans l'hypothèse où des surcoûts éventuels résulteraient d'un accès difficile au site, qui n'aurait notamment pas été indiqué à LINDQVIST INTERNATIONAL et au transporteur dans les conditions visées ci-dessus, ceux-ci seraient à la charge de l'Acquéreur.

Réception des Produits :

Il appartient aux Acheteurs de ne pas accepter un colis avant d'avoir bien vérifié le contenu des caisses et emballages.

Toute réclamation relative aux vices apparents, aux avaries et à la conformité des Produits à la commande (dans les limites prévues à l'article "Etablissement des commandes" ci-dessus), pour être recevable, devra être adressée à LINDQVIST INTERNATIONAL par l'Acheteur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés à compter de la date de livraison du Produit. Par ailleurs, la réclamation sera irrecevable si des réserves précises n'ont pas été portées sur le bordereau de livraison (exemplaire transporteur).

Faute pour l'Acheteur de se conformer à cette procédure dans le délai susvisé, l'Acheteur est réputé avoir renoncé à toute réclamation à ce titre.

Il appartient à l'Acheteur, désireux d'émettre une réclamation, de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à LINDQVIST INTERNATIONAL toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y apporter remède. L'Acheteur s'abstiendra de faire intervenir un tiers à cette fin.

Garantie :

Les Produits, hors consommables vendus par LINDQVIST INTERNATIONAL sont garantis contre tout vice caché résultant d'un défaut de matière ou de fabrication dans les conditions suivantes.

La durée de garantie est de douze (12) mois, à compter de la date de livraison du Produit (y compris en cas de livraison partielle). En cas de problèmes durant la période de garantie, l'Acheteur adressera à LINDQVIST INTERNATIONAL, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avec la demande d'intervention, une copie du bon de livraison.

Toute autre indemnité pour quelque motif que ce soit est formellement exclue.

Les interventions au titre de la présente garantie, quelles qu'en soient la nature et les modalités, ne sauraient avoir pour effet de proroger la durée de la garantie. La présente garantie ne bénéficie qu'à l'Acheteur et se limite à la réparation dans les ateliers LINDQVIST INTERNATIONAL ou dans tout autre lieu désigné par LINDQVIST INTERNATIONAL, des pièces jugées défectueuses par elle.

Toute pièce remplacée deviendra la propriété exclusive de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Au cas où les interventions résultant de la présente garantie conduirait au remplacement de certaines pièces du Produit, seules celles-ci feraient l'objet d'une nouvelle garantie.

Le coût de la présente garantie ne peut jamais excéder le coût du Produit à l'origine du préjudice, déterminé par référence au prix net facturé à l'Acheteur et payé par ce dernier.

La présente garantie est la seule accordée par LINDQVIST INTERNATIONAL à l'Acheteur, aucune autre garantie expresse ou tacite ne pouvant être mise à sa charge. En particulier, LINDQVIST INTERNATIONAL ne peut jamais être tenu pour responsable de tout préjudice indirect, y compris, sans que cette liste ne soit limitative, des pertes d'exploitation et des manques à gagner de l'Acheteur.

Par exception à ce qui précède, la garantie ne s'applique notamment pas dans les cas suivants :

- casse ou dégâts résultant du transport ;
- mauvaise manipulation ;
- utilisation anormale ou non conforme à la notice du constructeur ;
- faillite ou disparition des fournisseurs ou sous-traitants de LINDQVIST INTERNATIONAL ;
- dégâts résultant de surtensions (max. +10 %), gel, condensation, surchauffe ou inondation;

- défectuosité provenant d'événements extérieurs, quel qu'ils soient, d'accidents ou de l'usure des Produits ;

- défaut d'entretien et/ou de réparation des Produits ;

- modification, adaptation, intervention ou réparation sur les Produits par une personne non agréée par LINDQVIST INTERNATIONAL ; et

- anomalies apparentes visées à l'article « Réception des Produits » ci-dessus.

Les Produits dits "consommables" ne sont pas couverts par la présente garantie.

Retour des Produits :

Le retour des Produits neufs est accepté, sauf pour les Produits chimiques et les Produits dits "consommables", dans les conditions suivantes :

- accord exprès, écrit et préalable de LINDQVIST INTERNATIONAL ;

- Produit retourné jamais utiliser par l'Acheteur, dans son état neuf et complet, et sous son emballage d'origine ;

- retour en port payé au siège social de LINDQVIST INTERNATIONAL ;

- retour sous déduction d'un forfait de quinze pour cent (15 %) sur le prix net facturé à l'Acheteur et payé par celui-ci, notamment pour frais de restockage ; et

- sous réserve que l'ensemble des conditions précitées soient respectées.

Le retour donnera lieu à l'établissement d'un avoir à valoir sur des achats futurs au profit de l'Acheteur.

Mise en place et frais d'installation :

Les Produits sont livrables chez l'Acheteur "franco rez de chaussée des bâtiments accueillant les laboratoires".

En cas de mise en place ou d'installation des Produits chez l'Acheteur par LINDQVIST INTERNATIONAL, l'Acheteur devra s'assurer, avant la livraison, que ses locaux sont aptes à recevoir le Produit attendu, conformément aux caractéristiques techniques, au volume et au poids, tels que ceux-ci figurent dans les notices du fabricant. En particulier, les arrivées de fluides et d'électricité devront répondre aux exigences et aux normes de sécurité et aux spécifications des Produits achetés.

Lorsque les lieux d'installation de l'Acheteur sont d'un accès difficile (au sens de l'article « Expédition des Produits » ci-dessus), la responsabilité et les frais de mise en place des Produits sur les lieux de travail de l'Acheteur, par une entreprise spécialisée, sont à la charge de l'Acheteur.

Les mises en place ou d'installation des Produits chez l'Acheteur doivent faire l'objet d'une demande spécifique d'intervention auprès du service technique ou du service commercial de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Clause de réserve de propriété/Transfert des risques :

LINDQVIST INTERNATIONAL conserve la propriété des Produits livrés jusqu'au complet paiement du prix (suivant le sens qui lui est donné à l'article « Conditions de règlement » ci-dessus), qui lui est dû par l'Acheteur du fait de ses livraisons (même en cas de livraisons partielles).

En revanche, tous les risques sont transférés à l'Acheteur à compter de la date de livraison du Produit (même en cas de livraisons partielles). Il appartient à l'Acheteur de s'assurer contre tous risques éventuels pouvant survenir aux Produits et notamment contre l'incendie et les dégâts des eaux.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les Produits, l'Acheteur s'engage à informer l'huissier instrumentaire de la réserve de propriété et à prévenir LINDQVIST INTERNATIONAL dans les 24 heures suivant cette saisie. L'Acheteur supportera les frais afférents aux mesures prises par LINDQVIST INTERNATIONAL en vue de récupérer ses produits, notamment les frais liés à la mainlevée de la saisie ou de la tierce opposition..

L'Acheteur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des Produits.

En cas soit de non-paiement partiel ou total du prix à l'échéance pour quelque cause et à quelque titre que ce soit, soit dans le cas de détérioration du crédit de l'Acheteur, LINDQVIST INTERNATIONAL pourra exiger, de plein droit et sans formalités, la restitution immédiate des Produits aux frais de l'Acheteur. Les Produits en stock chez l'Acheteur ou chez un tiers auquel l'Acquéreur les a confiés, seront réputés afférents aux factures impayées.

Pour les besoins des présentes, l'Acheteur s'engage à en informer LINDQVIST INTERNATIONAL dans les 24 heures en cas de détérioration de son crédit, de cessation des paiements ou de redressement-liquidation judiciaire.

Les acomptes resteront acquis à LINDQVIST INTERNATIONAL et seront imputés successivement sur la différence de valeur vénale du Produit repris, puis sur les autres créances non réglées de LINDQVIST INTERNATIONAL. Le solde sera attribué à LINDQVIST INTERNATIONAL à titre d'indemnité.

Fourniture de logiciels :

LINDQVIST INTERNATIONAL ne peut pas être tenu pour responsable des dysfonctionnements découlant des environnements qui accueillent ses logiciels.

LINDQVIST INTERNATIONAL ne garantit ni les fonctionnalités des programmes informatiques répondant aux besoins des Acquéreurs, ni que ceux-ci s'exécuteront sans interruption et sans erreurs. L'Acheteur est seul responsable du choix des matériels et logiciels employés en vue d'un résultat escompté, ainsi que de l'installation, de l'exploitation et des résultats des programmes.

Service après-vente :

LINDQVIST INTERNATIONAL assure le service après-vente (ci-après "SAV") de ses Produits.

Néanmoins, LINDQVIST INTERNATIONAL se réserve le droit de décliner la remise en état d'un produit trop ancien.

Tout retour de Produits aux fins de SAV est soumis à un accord préalable et écrit de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Pour l'établissement d'un devis de réparation, les frais de démontage/remontage sont à la charge de l'Acheteur, ainsi que les frais de port entre l'Acheteur et le service technique de LINDQVIST INTERNATIONAL.

Ce devis est établi sous réserve d'anomalies constatées lors de l'essai final du Produit.

Les demandes d'interventions doivent être accompagnées d'une copie du bon de commande.

LINDQVIST INTERNATIONAL garantit trois (3) mois les réparations et les pièces détachées.

Les conditions commerciales négociées sur la fourniture des Produits ne s'appliquent pas sur les prestations et fournitures de pièces détachées, sauf accord préalable et écrit.

Les prestations SAV de LINDQVIST INTERNATIONAL peuvent avoir lieu soit dans les locaux de LINDQVIST INTERNATIONAL, soit dans le local d'un tiers désigné par LINDQVIST INTERNATIONAL, soit sur les lieux de travail des Acheteurs.

Les factures de SAV émises par LINDQVIST INTERNATIONAL couvrent :

- le temps passé par les techniciens LINDQVIST INTERNATIONAL ;
- les indemnités forfaitaires correspondant aux frais de déplacement, aux frais de séjour et au temps passé par les techniciens LINDQVIST INTERNATIONAL (y compris les heures supplémentaires et/ou autres prestations sociales dues aux techniciens, en vertu des lois et règlements applicable en France et, en particulier, des lois dites « Aubry » sur la réduction du temps de travail) ;

- les pièces fournies par LINDQVIST INTERNATIONAL dans le cadre du SAV ; et

- les frais d'emballage, de dossier et de transport des Produits.

Dans l'hypothèse où la prestation SAV aurait lieu en dehors de France continentale, et dans l'hypothèse où les pièces ou Produits qui n'auraient pas été utilisés dans le cadre des prestations de SAV ne seraient pas intégralement restituées, pour quelque motif que ce soit, à LINDQVIST INTERNATIONAL ou au technicien LINDQVIST INTERNATIONAL lors de son retour en France, l'Acheteur devrait intégralement rembourser le prix de ces pièces ou Produits à LINDQVIST INTERNATIONAL.

Les pièces vendues en dehors d'une intervention ne sont ni reprises, ni échangées.

Jurisdiction :

Toute contestation ou tout litige survenant dans le cadre de l'application des Conditions Générales de Vente relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Evry

Du fait de la nature des produits et services commercialisés par LINDQVIST INTERNATIONAL, toute référence à l'application des articles de la convention de Vienne du 11 Avril 1980 sera de facto exclue en cas de contestation ou de litige.

Nullité :

Si l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales de Vente est déclarée nulle ou inopérante, la validité des autres stipulations et de l'ensemble des Conditions Générales de Vente n'en sera pas affectée ou diminuée.